



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/1608

Attribution d'une subvention de 13 000 euros à l'association Football Club de Lyon pour l'organisation de la 32e édition du tournoi "Top Gones" les 16, 17 et 18 avril 2022 et de la 7e édition du "Tournoi des Fenottes" les 4 et 5 juin 2022 au stade du Clos Layat à Lyon 8e

Direction des Sports

Rapporteur : Mme NUBLAT-FAURE Julie

SEANCE DU 31 MARS 2022

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 6 AVRIL 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 24 MARS 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 7 AVRIL 2022

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme RUNEL (pouvoir à Mme LEGER), M. GIRAULT (pouvoir à M. BERZANE), M. BLACHE (pouvoir à M. OLIVER), M. HERNANDEZ (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme GAILLIOUT (pouvoir à M. KEPENEKIAN)

ABSENTS NON EXCUSES :

2022/1608 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 13 000 EUROS A L'ASSOCIATION FOOTBALL CLUB DE LYON POUR L'ORGANISATION DE LA 32E EDITION DU TOURNOI "TOP GONES" LES 16, 17 ET 18 AVRIL 2022 ET DE LA 7E EDITION DU "TOURNOI DES FENOTTES" LES 4 ET 5 JUIN 2022 AU STADE DU CLOS LAYAT A LYON 8E (DIRECTION DES SPORTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 mars 2022 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'association Football Club de Lyon, dont le siège social est situé 196 avenue Paul Santy à Lyon 8^{ème} et qui compte 78 équipes féminines et masculines pour 1 350 licencié-es pour la saison 2021-2022, organise deux évènements :

- la 32^{ème} édition du tournoi « Top Gones » les 16, 17 et 18 avril 2022 au stade du Clos Layat à Lyon 8^{ème} ;
- la 7^{ème} édition du « Tournoi des Fenottes » les 4 et 5 juin 2022 au stade du Clos Layat à Lyon 8^{ème}.

Initié en 1987, le tournoi « Top Gones » réunira près de 1 500 jeunes sportifs pour les catégories U11, U13, U15 et U17, venus de France comme de l'étranger, et mobilisera 120 bénévoles.

300 joueuses en provenance de toute la France sont attendues au « Tournoi des Fenottes ». Elles se répartissent en 32 équipes de catégories U13F, U15 F, U18F et Séniors F, qui se rencontreront durant 140 matchs.

Ces rencontres sportives seront assorties d'actions de sensibilisation aux enjeux de l'écoresponsabilité et à la citoyenneté, l'association étant elle-même engagée depuis 2017 dans une démarche de responsabilité sociale et environnementale. Des mesures pour réduire l'impact environnementale des deux tournois seront prises : remplacement des plastiques (gobelets, couverts, barquettes...), mise en place d'un système de tri approfondi (canettes métal, cartons, verre, plastique, déchets alimentaires). Une fresque écologique en partenariat avec l'association Football Ecologie France sera proposée gratuitement aux enfants et aux adultes.

Ces deux dernières années, ces deux tournois n'avaient pas pu se tenir suite aux restrictions sanitaires prises dans le cadre de la lutte contre la pandémie de Covid-19.

Les budgets prévisionnels cumulés pour ces deux tournois s'élèvent à 197 600 euros.

L'association Football Club de Lyon a sollicité la Ville de Lyon pour l'octroi d'une aide financière municipale de 24 000 euros.

Pour mémoire, le Football Club de Lyon a perçu en 2022 une subvention de fonctionnement de 60 000 euros pour la saison sportive 2021-2022 par délibération n° 2022/1470 du 27 janvier 2022.

Je vous propose qu'une subvention de 13 000 euros soit allouée à l'association Football Club de Lyon pour l'organisation de la 32^{ème} édition du tournoi « Top Gones » et de la 7^{ème} édition du « Tournoi des Fenottes ».

Vu ladite convention d'application financière ;

Vu l'avis du Conseil du 8^e arrondissement ;

Où l'avis de la commission Petite enfance - Education - Sports - Jeunesse - Vie associative ;

DELIBERE

- 1- Une subvention de 13 000 euros est allouée à l'association Football Club de Lyon pour l'organisation du tournoi « Top Gones » les 16, 17 et 18 avril 2022 et du « Tournoi des Fenottes » les 4 et 5 juin 2022, au stade du Clos Layat à Lyon 8^{ème}.
- 2- La convention d'application financière n° 2 à la convention cadre susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'association Football Club de Lyon, est approuvée.
- 3- M. le Maire est autorisé à signer ledit document.
- 4- La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2022, ligne de crédit 42013, nature 65748, fonction 326, programme SPANIMAT, opération SPMANI, opération mère SPMA6574.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Grégory DOUCET